

# syna Magazine

Le syndicat



Photo: Fotolia

## Les CCT décriées

Les employées et employés de la Providence à Neuchâtel font la grève pour le maintien de la CCT Santé21. Dans les négociations pour le renouvellement de la CCT de l'Industrie MEM, le rapprochement des parties est terriblement difficile. Et dans l'Industrie graphique, c'est le vide conventionnel qui règne. On pourrait presque penser que la CCT est offerte en tire-pipe! **Pages 6 à 8 et 17**

### Qu'en serait-il, si ...

Les syndicats sont-ils encore importants aujourd'hui? Nous avons conclu que cela ne marcherait pas sans nous. En comparaison, nous avons imaginé un monde dans lequel il n'y aurait plus de syndicat.

**Page 19**

### Faisons gaffe!

Les jeunes en apprentissage sont particulièrement menacés par les accidents. La fin de la semaine approche, la pression des délais est forte et les prescriptions de sécurité se transforment en vagues directives. Mais les conséquences peuvent être catastrophiques. **Page 20**

**Sommaire**

Vacances & pauses	Page	3
Sécurité sociale	Page	4
Initiative contre les rémunérations abusives	Page	5
Préavis: AD	Page	6
Santé	Pages	6-7
CCT MEM	Page	8
Pages romandes	Pages	9-12
Pagina Italiano	Page	13
Pagina Español	Page	14
Página Português	Page	15
Formation ARC	Page	16
Industrie graphique	Page	17
Einkaufen im Ausland	Page	18
Durabilité: syndicats	Page	19
Accidents dans l'apprentissage	Page	20

**Impressum**

**Syna-Magazine, journal officiel de publications pour les membres Syna**

**Parutions** 10 éditions par année

**Tirage** 7946 exemplaires (REMP 2011)

**Editeur** Syna – syndicat interprofessionnel, Secrétariat central, Case postale, 4601 Olten, www.syna.ch

**Rédaction Syna** Eric Favre  
eric.favre@syna.ch

**Rédaction Travail.Suisse** Thérèse Schmid  
info@travailsuisse.ch

**Impression et expédition**  
Neue Luzerner Zeitung SA

**Modifications d'adresses**  
S. v. pl. par écrit à votre secrétariat régional ou à Syna, info@syna.ch

**Prochaine édition**  
Vendredi, 22 mars 2013

**Clôture de la rédaction**  
Vendredi, 8 mars 2013, 12h00

# Les êtres humains ne sont pas des pizzas

Des dizaines de milliers de personnes sont actives dans le Commerce de détail. Elles vendent dès le matin à 6 heures le journal fraîchement imprimé ou un café, pointent les arrivages des grossistes ou rangent un secteur du magasin. Maintenant, elles sont en soucis: la prolongation continue des heures d'ouvertures des magasins entraîne de plus en plus d'horaires irréguliers. Chaque consommatrice, chaque consommateur doit pouvoir faire ses achats en dehors de son temps de travail. Pour cela, les employées et employés du Commerce de détail s'activent constamment aujourd'hui déjà le matin, le soir et le dimanche.



dimanche que lorsque cela est indispensable pour la société et l'économie. Et la possibilité de faire des achats la nuit ne remplit pas cette condition. Trouveriez-vous sympathique qu'à l'avenir votre chef, sans motif pertinent, décide que vous devez travailler la nuit et le dimanche?

## Pseudo-indépendants à Valora?

Ailleurs que chez le personnel de magasins de shops à essence, les temps de travail sont fixés contractuellement. La Convention collective de travail, CCT, conclue entre Syna et Valora garantit par exemple aux collaboratrices et collaborateurs des salaires minimaux contractuels, 5 semaines de vacances par année, le 13<sup>e</sup> mois de salaire et des durées maximum de travail entre 40,5 et 43 heures hebdomadaires.

En 2010, Valora a commencé de transformer ses points de vente «K Kiosk» et «Press & Books» en agences. Ces agences sont dirigées par des personnes qui ont fondé une société à responsabilité limitée. Sous le prétexte que ces agences sont des entreprises indépendantes, Valora communiqua, qu'après un délai légal d'une année, que ces points de vente ne seraient plus soumis à la CCT. Comme le Commerce de détail en Suisse n'est pas soumis à la déclaration de force obligatoire d'une CCT, les conditions de travail des agences furent ramenées aux normes minimales légales. Syna a fait examiner juridiquement les contrats des agences. L'expertise de l'Institut de recherches pour le travail et le droit du travail de l'Université de Saint-Gall conclut qu'un doute prépondérant de pseudo-indépendance subsiste. Valora maintient pourtant sa position. Syna a donc introduit une procédure arbitrale comme le prévoit la CCT. Le Tribunal arbitral doit donner raison à Syna. Lors de la Conférence professionnelle du 20 mars 2013 à Olten, nos membres de Valora décideront de la suite à donner à cette affaire.

**Carlo Mathieu, Secrétaire central du Commerce de détail**

Des pauses au travail

## Productif et sain

**Lors de la campagne sur l'initiative «Six semaines de vacances pour tous», il est apparu clairement que l'augmentation de la charge au poste de travail est un problème significatif. Travail.Suisse entend œuvrer pour un meilleur équilibre au poste de travail, qui passe par des pauses plus ou moins longues.**

Il y a un an exactement, Travail.Suisse et les fédérations affiliées lançaient la campagne en vue de la votation sur l'initiative populaire «Six semaines de vacances pour tous». En dépit du résultat négatif de la votation, il est apparu clairement que la charge supplémentaire subie au travail constituait pour les travailleurs et travailleuses un problème significatif toujours plus urgent.

L'analyse VOX (analyse de scrutins fédéraux) sur la votation le confirme. Au total, 94 pour cent de ceux qui ont voté pour l'initiative étaient d'avis que le rythme plus rapide qui s'observe dans le monde du travail nécessitait de plus longues phases de récupération. Et même une majorité de ceux qui ont voté non étaient d'accord avec notre argument d'équité. Ils approuvaient le principe que les travailleurs et travailleuses bénéficient eux aussi des gains de productivité obtenus ces dernières années.

### Les vacances ne suppriment pas les emplois

L'argument, par contre, qui soutenait que l'initiative affaiblissait la compétitivité de la Suisse et menaçait des emplois a obtenu peu d'approbation chez les personnes sondées. C'est d'autant plus étonnant que la coûteuse campagne d'opposition menée par Economiesuisse reposait précisément sur cet unique argument. Dans l'ensemble, l'analyse VOX montre que la population ressent comme un problème la charge croissante de travail. Mais les votantes et votants ont jugé que la proposition «Plus de vacances pour tous» n'était pas la solution appropriée.

#### Arguments pro

*Ces dernières années, la productivité de l'économie suisse a massivement augmenté. Les travailleurs et travailleuses doivent en être récompensés.*

*L'allure plus rapide qui s'observe dans le monde du travail nécessite de plus longues phases de récupération.*

#### D'accord

Total: 66%  
Ayant voté OUI: 94%  
Ayant voté NON: 52%

Total: 63%  
Ayant voté OUI: 94%  
Ayant voté NON: 48%

Source: Analyse VOX des votations fédérales du 11 mars 2012

### Le risque d'invalidité augmenté

Le thème du stress et de la santé au poste de travail garde toute son actualité. Si nous voulons que les actifs restent dans le monde du travail jusqu'à l'âge légal de la retraite, il nous faut compenser les charges croissantes supportées au poste de travail par des temps de récupération eux aussi croissants. Aujourd'hui déjà, le risque de devenir invalide augmente fortement chez les travailleurs et travailleuses dès l'âge de 55 ans. Il ne fera que croître dans une population vieillissante, si la charge de travail augmente et que les pauses restent identiques à ce qu'elles sont actuellement.

### Les pauses bonnes pour la santé

C'est pourquoi Travail.Suisse continuera de s'engager pour obtenir plus de moments de compensation et de récupération pour les travailleurs et travailleuses. Les constats faits en matière de psychologie

du travail et de son organisation viendront appuyer sa démarche. L'effet de récupération que produisent des pauses, brèves ou plus longues, est prouvé scientifiquement et largement admis.

Le rapport entre la charge et la récupération est d'une importance majeure pour la santé et le bien-être. Si la charge n'est plus suffisamment compensée par une phase de récupération, la productivité diminue. Les fautes se multiplient et le taux d'accidents augmente.

Dans les prochains mois, Travail.Suisse va se concentrer davantage sur le thème des «pauses sur le lieu de travail». Il s'agit d'obtenir le droit de se ménager suffisamment de pauses au cours de leur journée de travail pour préserver leur santé, leur capacité de production et leur productivité.

**Susanne Blank, Directrice de la politique économique, Travail.Suisse**



Même les adversaires de la campagne six semaines de vacances admettent qu'il faut plus de repos.

Photo: Fotolia

Sécurité sociale

# Il faut des améliorations

**La sécurité sociale fonctionne, fondamentalement, de manière fiable en Suisse. Néanmoins il y a de bonnes raisons de poursuivre le développement du système de la sécurité sociale.**

Une réforme d'envergure dans le domaine de la sécurité sociale semble difficilement réalisable. C'est pourquoi il faut plutôt opérer des réformes par étapes, mais de manière ciblée. De quelles étapes de développement la sécurité sociale a-t-elle besoin?

## Obligations des employeurs

Pour atteindre efficacement l'objectif d'intégration de la sécurité sociale, il convient aussi que le camp des employeurs ait davantage d'obligations. Actuellement, seules les personnes concernées sont tenues de s'efforcer de retrouver du travail (assurance-chômage, assurance-invalidité, aide sociale). L'objectif de l'intégration professionnelle ne sera pas atteint si le marché du travail n'est pas aussi tenu de recruter ces personnes. De plus, il est nécessaire d'améliorer la coordination dans le domaine de l'intégration.

## Une réinsertion durable

Il n'est pas toujours judicieux de se concentrer sur une intégration aussi rapide que possible des personnes concernées dans le premier marché du travail: le manque de formation est actuellement la raison principale de l'exclusion du marché du travail. Les systèmes de sécurité sociale doivent donc permettre en premier lieu l'obtention d'un certificat de formation initiale pour une insertion durable. Cela requiert parfois du temps, mais cela en vaut la peine. La démarche consistant à retourner directement dans le premier marché du travail est trop importante pour les personnes capables de ne fournir que des prestations partielles. C'est pourquoi il est nécessaire d'offrir des possibilités de réinsertion progressive. Pour ce faire, il faut davantage d'entreprises sociales soutenues par les systèmes de protection sociale.



*La réintégration dans le marché du travail, des allocataires de l'aide sociale, doit être facilitée.*

*Photo: Fotolia*

## Mieux soutenir les working poor

Aujourd'hui, la perte de gain n'est pas le seul facteur de risque. Trop de familles vivent dans la pauvreté, malgré une activité professionnelle. Le système doit alors fournir une prestation d'adaptation. Le taux de risque relatif de pauvreté des actifs se situe à 7,7 pour cent, élevé en comparaison internationale. Il faut donc déployer une offensive de formation de rattrapage destinée aux actifs qui n'ont pas de certificat de formation post-obligatoire.

Pour Travail.Suisse, un objectif de 3000 certificats professionnels par an, soit 30 000 en dix ans, serait approprié. Un certificat permet à la personne active d'améliorer ses qualifications et donc la perspective d'un meilleur salaire. De plus, les allocations familiales doivent être relevées à 350 ou 500 francs par enfant en formation, afin de ne pas devenir un risque de pauvreté pour les parents exerçant une activité professionnelle.

## Assurer la fiabilité et garantir l'accès

La fiabilité constitue une valeur importante d'un système de sécurité sociale qui fonctionne: les efforts déployés pour réduire aussi les rentes en cours (IV 6b) et pour en supprimer (IV 6a), qui font actuellement l'objet de discussions dans le cadre de l'AI, sapent la confiance et la fiabilité. De plus, les coûts sont ainsi répercutés sur d'autres systèmes de protection et entraînent des lacunes financières pour les personnes concernées. Il s'agit d'y mettre le holà! La carence la plus importante est le manque d'une assurance obligatoire d'indemnités journalières en cas de maladie. Au nom de la transparence, il faut assurer l'accès à l'aide sociale pour les personnes concernées. Leurs bénéficiaires continuent d'être stigmatisés. Afin d'assurer l'accès à l'aide sociale de tous ceux qui en ont besoin, il faut qu'il perde son caractère tabou.

**Matthias Kuert Killer, Directeur de la politique sociale, Travail.Suisse**

Contre les rémunérations abusives

# Retour à la morale des dirigeants!

**Depuis une dizaine d'années, notre organisation faîtière Travail.Suisse dénonce les salaires insolents et continuellement croissants des dirigeants. En plus, l'écart salarial entre dirigeants et collaborateurs et collaboratrices ne cesse de se creuser. Cela doit finir, réclame Minder avec son initiative.**

Pour nous il n'existe aucun motif économique qui justifie que les hauts dirigeants et membres de conseil d'administration s'attribuent des rémunérations si élevées et disproportionnées. Ces prélèvements inouïs des étages supérieurs des grandes entreprises sont aussi une épine dans le pied pour l'entrepreneur Minder. Pour ce motif, il a déposé son initiative contre les rémunérations abusives en avril 2008.

## Cette frénésie doit cesser

Les mesures proposées par l'initiative doivent permettre à l'avenir d'empêcher ou pour le moins de freiner de telles dérives. En plus, le droit de participation des actionnaires doit être renforcé. Lors de l'assemblée générale annuelle, les appointements des membres du conseil d'administration et des membres de la direction doivent être déterminés. Par ailleurs, les



*Le combattant solitaire contre les rémunérations abusives affole le monde politique et le système fédératif suisse. Illustration: Kurt Regotz*

membres des conseils d'administration et les présidents doivent être élus annuellement. Les intentions de vote des caisses de pension qui possèdent souvent des paquets d'actions d'entreprises cotées en bourse, doivent être exprimées ouvertement. Après d'incessants allers et retours et plusieurs extensions des délais, ni le Parlement, ni le Conseil fédéral n'ont pu proposer une recommandation pour cette votation. Si l'initiative était acceptée, elle

entrerait en vigueur dans une année. Si elle était rejetée, c'est le contre-projet indirect, qui prend en compte beaucoup de demandes de l'initiative, qui s'appliquerait. Les modifications légales correspondantes et les propositions de règlements sont déjà décidées et immédiatement applicables. Bien évidemment sous la réserve que le référendum ne soit pas saisi. Le contre-projet indirect est globalement moins contraignant que l'initiative. Le fait est que sans l'initiative contre les rémunérations abusives, ni le Parlement, ni le Conseil fédéral n'auraient accompli à ce jour des efforts pour juguler ces prélèvements excessifs.

## Nous lançons un signal

Après des débats nourris, le Comité Syna s'est prononcé clairement pour l'initiative et contre les rémunérations abusives et recommande de déposer un OUI dans les urnes le 3 mars 2013. Syna est conscient que les bonifications exagérées, que les salaires insolents des dirigeants et leurs immérités parachutes dorés seront encore possibles dans les deux cas. Car les deux variantes ne fixent aucune limite supérieure contraignante. Mais un OUI à l'initiative Minder est un cri d'exclamation de la population suisse contre l'immorale rémunération abusive et, partant, un geste nécessaire.

**Kurt Regotz, Président Syna**

## Comparaison entre l'initiative Minder et le contre-projet:

	<b>Initiative</b>	<b>Contre-projet 1</b>
Entreprises concernées	Entreprises suisses cotées en bourse	Entreprises cotées en bourse et quelques modifications pour les autres
Election des membres CA	Par AG, annuellement, tous les organes, max. 1 an	Par AG, annuellement ou selon statuts, max. 3 ans
Election du président CA	Par AG, annuellement, tous les organes, max. 1 an	AG ou CA, selon statuts
Caisses de pension	Doivent voter ouvertement	Votent ouvertement dans la mesure du possible
Montant total des rémunérations pour les managers (base)	Par AG, annuellement	
Montant total des rémunérations pour les managers (bonus)	Par AG, annuellement	Par AG, annuellement, les statuts établissent si la décision de l'AG est contraignante ou seulement une recommandation
Dispositions pénales	Peines privatives de liberté jusqu'à 3 ans	Aucune

Système suisse de Santé

# Une branche en mutation

**Des changements cruciaux touchent notre système de Santé. Ils sont provoqués par une concurrence croissante, de nouveaux modèles de financement et de contrat entre les prestataires de services et ceux qui les financent ainsi que par une mutation démographique de notre société.**

La Suisse dispose aujourd'hui d'un système de Santé cher mais de très bonne qualité. Dans les prochaines années et décennies, de nombreux défis devront être relevés. Le nombre des personnes âgées et par conséquent des malades chroniques augmentera constamment. Selon l'Office fédéral de la santé publique, OFSP, les structures actuelles sont trop orientées sur les soins aigus et le système de Santé manque de transparence et de facilité de pilotage. La progression des coûts de la santé est engendrée par le développement démographique et le progrès technique de la médecine et non pas par les coûts salariaux du personnel. Si l'on compare directement les salaires de la Santé à ceux d'autres branches en Suisse, on conclut que les salaires des médecins sont très bons. Mais si l'on prend en considération les différences de prix sur le plan international, le salaire des médecins de familles suisses se situe dans la moyenne. Sur la base de ces données, nous pouvons conclure que l'ensemble des coûts salariaux n'est pas responsable des hauts coûts de la santé.

## Concurrence croissante

Dans les dernières années, la pression sur les coûts de la santé en Suisse est de plus en plus grande. Pour les freiner, une plus grande efficacité est visée dans les hôpitaux par l'optimisation des procédés et des économies même auprès du personnel. Les hôpitaux, les prestataires de services et les assureurs doivent améliorer leur stratégie et leurs processus de prestations au cours des années prochaines. De plus en plus d'hôpitaux et de foyers pour personnes âgées sont indépendants, soit comme institutions de droit public ou comme sociétés anonymes de droit privé. Des entreprises cotées en bourse entrent en concurrence avec les hôpitaux non rentables, détériorent les conditions de travail du personnel afin de verser d'importants dividendes aux actionnaires. Un exemple pour illustrer cette pratique, c'est l'hôpital de la Providence à Neuchâtel.

## Nouveau financement

Les traitements hospitaliers seront honorés par des forfaits selon les prestations effectuées. Les coûts d'exploitation et d'investissement sont intégrés dans ces montants forfaitaires. La valeur des forfaits est



La pression sur les coûts pousse de plus en plus d'hôpitaux à externaliser des prestations, dont par exemple le nettoyage.

Photo: FO-Publishing Sàrl

déterminée selon les hôpitaux qui fournissent les prestations le meilleur marché. Ce système de financement apporte de la transparence et permet la comparaison des prestations, mais provoque également une forte concurrence interne et externe. La délocalisation de prestations simples, la détérioration des conditions de travail et le raccourcissement du séjour hospitalier en sont les conséquences. C'est le profit qui est recherché! Les syndicats sont maintenant appelés à négocier avec la direction d'hôpitaux et de homes nouvellement structurés, partiellement délocalisés. Ils portent ainsi une grande responsabilité. Premièrement, c'est leur devoir de s'engager pour améliorer les conditions de travail du personnel et en aucun cas pour les péjorer. Deuxièmement, il est urgent nécessaire d'agir pour combler le manque de personnel qualifié dans la Santé et rendre ces professions plus attractives. Syna est conscient de ce défi et de cette responsabilité et s'engagera intensivement pour négocier de bonnes conventions collectives de travail.

Sources: Office fédéral de la santé publique (OFSP), Vimentis, plate-forme d'informations

### Préavis

## Assemblées des délégués de Syna

Quoi: Assemblée ordinaire des délégués

Quand: Samedi matin, 22 juin 2013

Où: Stadttheater Olten

Quoi: Assemblée extraordinaire des délégués

Quand: Samedi matin, 23 novembre 2013

Où: Stadttheater Olten

Les requêtes à l'Assemblée des délégués doivent être adressées au Comité deux mois à l'avance. Sont habilités à présenter de telles requêtes: les régions, les branches, la conférence des secrétaires, les commissions fédératives et le Comité.

**Magdalena Bertone,**  
Cheffe du secteur Tertiaire

Hôpital de La Providence

# Non à la privatisation

**En cette fin janvier dans les rues glaciales de Neuchâtel, plus de 1000 manifestantes et manifestants en provenance des quatre coins du pays ont défilé pour dénoncer la privatisation de la Santé et pour témoigner leur soutien au personnel en grève.**

La lutte a pris une ampleur importante puisqu'elle a largement dépassé les frontières cantonales. En plus d'une large mobilisation en provenance de Suisse allemande, des messages de soutien sont parvenus également de France, d'Italie, d'Allemagne et d'Espagne. Dans le même temps, le forum de Davos, traitait du thème de la Santé et particulièrement des conditions de travail de son personnel. C'est dire que la lutte à Neuchâtel sera le noyau suisse de la dénonciation de la privatisation de la Santé et que nous sommes au cœur d'une problématique qui ne fait que commencer.

## Dignes et inébranlables

Alors qu'ils recherchent le dialogue, depuis six mois, les moyens d'expression choisis par l'employeur envers les grévistes ne sont que pressions, menaces, mensonges, plaintes pénales et civiles. Il a orchestré le séquestre du matériel des grévistes, les a chassés de leur tente et de leur yourte, a posté tous les jours plusieurs Sécurité devant les portes de l'établissement. Malgré cela, les grévistes clament haut et fort qu'ils ne lâcheront pas leur combat tant qu'ils n'auront pas obtenu une réponse juste à leurs revendications. Les intervenants et intervenantes ont salué le courage, la détermination et la lutte légitime et noble des grévistes qui exercent un droit constitutionnel et qui méritent notre soutien. La privatisation de la Santé a été dénoncée car elle est un danger pour le personnel.

## Faire du business!

Des entreprises comme Genolier, groupe GSMN, veulent racheter un certain nombre de cliniques en Suisse dans un but clairement annoncé: faire du business avec la Santé. Cette société, selon les dires

de son administrateur, est là pour gérer les hôpitaux et cliniques qu'il rachète comme n'importe quelle autre entreprise de commerce. Ces individus, qui réclament moins d'Etat, ne se privent pas de profiter des subventions cantonales pour rentabiliser leurs activités. Cela ne suffit pas, ils s'en prennent aux conditions de travail du personnel en dénonçant la CCT, pour imposer le salaire au mérite, baisser les indemnités pour inconvénients de service, diminuer les vacances, supprimer les allocations complémentaires familiales et bien d'autres choses encore. Certaines salariées peuvent perdre jusqu'à 1200 francs par mois!

## Navrant et partial

Alors que l'autorité cantonale aurait dû mettre rapidement en place tous les moyens pour favoriser la sortie du conflit, elle l'a accentué. Plutôt que mettre à disposition ses bons offices, elle a fait traîner les choses avec des promesses qu'elle n'a pas tenues; pour Genolier, elle n'applique pas son propre arrêté qui fixe comme critère impératif l'application de la CCT Santé21 pour bénéficier de subventions publiques, fait abstraction du vote du Grand Conseil

qui lui demande de tout mettre en œuvre pour maintenir la CCT à la Providence et, comble de tout, enjoint les grévistes à reprendre le travail. Aucune proposition allant dans le sens de leurs revendications n'a été apportée par l'Etat. Pour Genolier par contre, le tapis rouge est déroulé!

Cependant, les grévistes de la Providence luttent pour faire valoir les droits syndicaux avec courage et détermination. Pourquoi ce qui va de soi pour l'économie suisse ne vaudrait-il pas pour Neuchâtel? Le secteur de la Santé neuchâtelois connaît la CCT Santé21. Selon le droit cantonal en vigueur, un hôpital qui veut recevoir des subventions et figurer sur la liste des hôpitaux est tenu de la respecter. Dans toutes les autres branches, c'est la même chose: lorsque l'Etat achète des biens ou des prestations, ou lorsqu'il met au concours des mandats de construction financés avec l'argent des impôts, il n'a pas le droit de pratiquer la sous-enchère salariale. Il doit exiger des entreprises soumissionnaires qu'elles respectent les conditions de travail en usage dans la localité et la branche.

**Chantal Hayoz,**  
Secrétaire centrale de la Santé



Différents groupes provenant de toute la Suisse participent solidairement à la grève du personnel hospitalier de la Providence.  
Photo: Pierre-Alain Grosjean

CCT-MEM

## Fixer les points à négocier

**Dès le début février, les négociations de la Convention collective de travail de l'Industrie des machines, des équipements électriques et des métaux, ont repris. Après deux séances de négociations, toutes les revendications ont été déposées sur la table. Syna invita donc sa commission de l'Industrie à une analyse de la situation.**

Soixante syndicalistes, ainsi que les employeurs, se sont rencontrés dans la salle du théâtre de l'hôtel Spirgarten à Zurich pour poursuivre les négociations sur le

vaient tirer des avantages en acceptant nos revendications. Avec plus de vacances, les entreprises peuvent compter sur des collaboratrices et collaborateurs reposés et plus productifs. L'amélioration de la productivité est ainsi facilitée. Des études concluent, sans équivoques, que des mesures favorables à la famille comme le congé paternité améliorent les résultats économiques de l'entreprise.

Le critère rédhibitoire de Swissmen (vos revendications coûtent et devraient être compensées par une augmentation de la durée du travail) a été rejeté et réfuté résolument par Syna. Une autre revendication centrale est une meilleure protection du personnel en cas de licenciement. Pour ces cas, Syna demande, entre autres, l'ancrage dans la CCT d'une obligation de plan social ainsi que la création d'un fonds pour plans

tion des personnes est la protection des conditions de travail, parmi lesquelles l'introduction de salaires minimaux dans la CCT.

Au bout du compte, les employeurs se déclarèrent prêts à chercher l'obtention d'un mandat pour négocier les salaires minimaux lors de la prochaine séance prévue à mi-mars.

### «Tu décides!»

La commission de l'Industrie Syna ainsi que la délégation aux pourparlers se réunira le 28 février 2013 pour débattre des contrepropositions des employeurs (flexibilisation de la durée du travail, art. de crise 57, aucun renchérissement) et réfléchir à notre marge de manœuvre.

Diego Frieden, secrétaire central de l'Industrie à Syna, analyse l'état des négocia-

# Tu décides



Sur [www.tudecides.ch](http://www.tudecides.ch), Syna informe les travailleuses et travailleurs de l'Industrie sur l'état actuel des négociations de la CCT. Logo: Syna

renouvellement de la CCT. Malgré des déclarations tragi-comiques, la deuxième séance de négociations ne sombra pas dans un vaudeville et le suspense quant à sa conclusion est maintenu.

### Situation gagnant-gagnant

Comme porte-parole de la délégation Syna j'ai, entre autres, présenté un des points majeurs de nos revendications: l'équilibre entre vie et travail: la nécessité d'un plus grand repos est évidente pour les travailleuses et travailleurs. Ensuite, Syna a démontré aux employeurs qu'ils pou-

sociaux. On pourrait ainsi mieux réagir lors de licenciements collectifs.

### Des salaires minimaux dans l'Industrie également!

Les cinq fédérations des travailleuses et travailleurs ont à nouveau démontré que la revendication de salaires minimaux n'altérerait pas d'une façon déterminante la politique salariale de l'entreprise. L'Industrie MEM devrait plutôt empoigner activement le problème du dumping salarial (qui est malheureusement partiellement réalité). Le prix à payer pour la libre-circula-

tions: «Toutes les revendications sont maintenant sur la table. La compréhension des différents points de vue est certainement meilleure. Jusqu'à maintenant nous avons avant tout négocié sur les points que nous revendiquions.» Pour le prochain round, Syna attend des parties qu'elles annoncent la couleur et se rapprochent. Par ailleurs, Syna prend son slogan de négociation «Tu décides!» au sérieux: à fin février, nous fixerons ensemble la marche à suivre.

**Arno Kerst, Vice-président Syna**



Vaud

## Déclaration d'impôts 2013

Malheureusement, voici à nouveau le moment de remplir les déclarations d'impôts. Comme à chaque période fiscale, nous prévoyons des permanences Impôts pour vous aider à les remplir.

### Important!

Les permanences se font sur rendez-vous, au secrétariat Syna, Rue du Valentin 18, 1004 Lausanne. Merci de nous appeler au 021 323 86 17. Les déclarations sont établies avec l'aide de **M. Roger Benoît, cabinet Fiduciaire & Fiscal**. Présentez-vous avec tous les documents mentionnés ci-dessous.

- L'enveloppe envoyée par le Département des finances
- Une copie de la déclaration d'impôts 2012

- Les certificats de salaires 2012 pour Madame et Monsieur
- Les certificats de rentes AVS-AI et 2<sup>e</sup> pilier, les attestations de chômage, RMI, etc.
- Le bail à loyer, si vous avez déménagé en 2012
- Les intérêts des dettes 2012 ou le relevé des intérêts d'épargne ou justificatifs de pension alimentaire
- Pour les propriétaires d'un bien immobilier, les pièces relatives aux charges extraordinaires justificatives de frais d'entretien

### Frais

Membres Syna

Fr. 60.–

Supplément

pour les propriétaires	Fr. 40.–
Membres au chômage	Fr. 50.–
Rentiers AI-AVS	Fr. 40.–
Jeunes en apprentissage	Fr. 10.–
Non-membres	Fr. 180.–

Attention, les cotisations 2012 doivent être réglées pour bénéficier de ces tarifs!

### Dates des permanences Impôts

Samedi 2 mars, de 8h00 à 12h00

Jeudi 7 mars, de 16h00 à 19h00

Samedi 9 mars, de 8h00 à 12h00

Jeudi 21 mars, de 16h00 à 19h00

Samedi 23 mars, de 8h00 à 12h00

Jeudi 11 avril, de 16h00 à 12h00

Samedi 20 avril, de 8h00 à 12h00

Samedi 27 avril, de 8h00 à 12h00

Fribourg

## Assemblée Industrie et Santé

Chères et chers collègues, nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée générale de votre section syndicale qui se tiendra le

**Vendredi 1<sup>er</sup> mars 2013 à 19h00, Auberge de l'Aigle Noir, Neyruz**  
(places de parc au parking de la Carrida, en face du restaurant)

### Partie statutaire

1. Ouverture de l'Assemblée et communications du Président de la section Industrie et Services
2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 2 mars 2012 (ne sera pas lu, disponible 30 min. avant l'assemblée)
3. Rapport d'activité et bilan section Industrie et Services et section Santé
4. Comptes des deux sections: rapports du caissier et des vérificateurs-trices
5. Election du Comité
6. Points forts de l'action syndicale 2013
7. Jubilaires 25 et 40 ans d'affiliation
8. Divers

### Partie thématique

«La Suisse et la crise, histoire d'un couple gagnant (ou perdant?)» avec la participation de Diego Frieden, secrétaire central Syna

20h45 Repas en commun pris en charge par les sections

**Inscription à communiquer jusqu'au 27 février 2013** au secrétariat Syna, 026 409 78 20 ou felicia.nungaesser@syna.ch

Au plaisir de vous rencontrer, nous vous présentons, chères et chers collègues, nos plus cordiales salutations. **Votre comité**

Sécurité au travail

# Losinger-Marazzi, promue entreprise exemplaire 2012

**L'entreprise de construction Losinger-Marazzi, Bussigny, obtient le Prix Suva de la Sécurité 2012. Deux PME sont également distinguées par le jury. Scrasa SA, Satigny, et A. Comment SA, Courgenay, reçoivent, en effet, un accessit pour leurs efforts et leurs résultats en matière de sécurité au travail.**

Losinger-Marazzi est l'élève exemplaire du Prix Suva de la Sécurité 2012. Ses efforts constants, ses idées novatrices et ses résultats obtenus ces cinq dernières années en matière de sécurité au travail ont séduit le jury de cette 6<sup>e</sup> édition du Prix Suva de la Sécurité.

## Une entreprise exemplaire

Pour Marc Truffer, président du jury et directeur de la Division Sécurité au travail à la Suva, il ne fait aucun doute que «Losin-

ger-Marazzi est une entreprise que l'on peut qualifier d'exemplaire dans la prévention et la sécurité au travail. Elle affiche fermement sa volonté de supprimer les accidents sur ses chantiers et met tout en œuvre pour y parvenir. Elle fait office de pionnier, de moteur et de leader dans le domaine de la sécurité.»

## «La Sécurité, mon vital combat»

Ainsi, sous ce slogan, l'entreprise de Bussigny s'adresse à ses collaborateurs et collaboratrices ainsi qu'à l'ensemble de ses sous-traitants. Un exemple parlant: Losinger-Marazzi a fait remplacer toutes les échelles conventionnelles par des plateformes individuelles roulantes légères (PIRL) sur l'ensemble des chantiers dont elle a la responsabilité. Même si cette action représente un investissement conséquent, le bénéfice retiré par l'entreprise est avant tout humain: depuis le 26 janvier 2010, l'entreprise ne déplore plus aucun accident dû à une chute de hauteur. Pour Etienne Bléhaut, direc-



A gauche Marc Truffer, directeur de la division Sécurité de la Suva, accompagné des représentants de l'entreprise lauréate Losinger-Marazzi.

teur général adjoint chez Losinger-Marazzi, «En voyant l'impact de telles actions, nous sommes confortés dans l'idée que nous devons être les moteurs de l'amélioration de la sécurité sur nos projets. Mais nous sommes conscients que nous ne pouvons avoir des résultats probants qu'avec l'implication de tous les intervenants sur nos chantiers.»

Extrait d'un communiqué Suva

Genève: Personnel de vente

## Le temps se gâte!

Dès le 1<sup>er</sup> février 2013, le personnel de la vente ne sera plus protégé par une convention collective de travail. À moins de travailler dans une chaîne de magasins soumise à une convention d'entreprise, cantonale ou nationale, telle que Coop ou Lidl, ou de bénéficier d'un avenant spécifique, comme c'est le cas pour les vendeuses en boulangeries membres de l'Association patronale des boulangers-pâtisseries (APBGE), les vendeuses et les vendeurs genevois ne bénéficient plus que de la protection d'un contrat-type.

## Contrat-type

Un contrat type est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2013 pour une année. Ce dernier fixe le champ d'application, les salaires

minimaux et la durée du temps de travail. Les salaires stagnent mais tout nouveau contrat rend possible une augmentation de 2 heures du temps de travail pour un salaire identique. Pour les autres conditions, les anciens contrats restent inchangés et les nouveaux contrats ne répondent que des obligations minimales du Code des Obligations. Soit la perte de nombreux avantages.

Ce contrat type a été obtenu à la demande des syndicats signataires de la CCT du Commerce de détail – suite à la dénonciation par la partie patronale de la CCT – par la commission de surveillance du marché de l'emploi, agissant en tant que commission tripartite cantonale, et parce que la sous-enchère salariale abusive et répé-

tée a été confirmée. La volonté patronale est toujours d'obtenir de nouveaux avantages et plus de flexibilité. Cela mène à la dérégulation des conditions de travail, sans avantages pour les employées et employés.

**Syna met en garde ses membres travaillant dans le Commerce de détail et les invite à s'adresser à leur syndicat dans les plus brefs délais en cas de volonté de leur employeur de dénoncer de leur contrat.**

**Syna peut agir collectivement si plusieurs membres sont concernés!**

**Marguerite Bouget,  
Secrétaire syndicale,  
secteur des Services**

Genève: Solidarité avec le personnel de la Santé

## Protestation devant la permanence médicale des Eaux-Vives à Genève

Dans le cadre des actions syndicales coordonnées au niveau Suisse en soutien aux grévistes de la Providence, dont 22 ont été licenciés le 4 février 2013, la communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) a organisé un rassemblement de protestation contre la politique du groupe Genolier GSMN, politique aux effets nuisibles parce qu'elle met gravement à mal les politiques contractuelles en usage dans ce pays.

### Dénoncer une pratique condamnable

Marguerite Bouget, secrétaire syndicale à Syna Genève, a souhaité la bienvenue aux membres et professionnels-les des syndicats, aux représentants-tes du monde politique et à toute autre personne présente. Regrettant que ce rassemblement n'ait pas pour objet de célébrer un événement positif mais rappelant que par notre présence nous souhaitions dénoncer une pratique condamnable.

Nous la dénonçons fermement parce qu'elle pourrait créer un précédent inacceptable et nous réaffirmons que les syndicats dénonceront systématiquement toute tentative de mercantilisme des services de Santé, à plus forte raison lorsqu'elle se fait au détriment du personnel et au seul bénéfice d'intérêts privés.

### La Santé: un secteur prioritaire

Secteur en fort développement, car il faut répondre aux besoins croissant de la population, la Santé est premièrement du ressort public, avec les hôpitaux, mais également parapublic ou privé (EMS, soins à domicile, etc.). Chacun de nous attend un accès aux soins facilité et des soins de qualité pour tous. Cela n'est réalisable que si les moyens sont là, c'est pourquoi ces secteurs sont subventionnés.

### La Santé: sans son personnel?

La qualité des soins dépend principalement du personnel, de sa formation, mais aussi des conditions de travail: 24/24 heures, 7/7 jours, horaires coupés, pénibilités physique et psychique, confrontation à la souffrance, à la maladie ou à la mort.

Alors qu'il reste beaucoup à faire pour améliorer les conditions de travail – car

tous les travailleurs et travailleuses de la Santé ne bénéficient pas de CCT (assistants-tes médicaux-cales, assistants-tes dentaires, employés-es des permanences médicales, etc.) – nous voyons se dégrader les conditions de travail: non respect des CCT existantes et même de la Loi sur le travail.

Alors quand nous constatons qu'au mépris de son personnel un employeur dénonce une CCT pour son propre profit et que l'Etat n'intervient pas ou se fait complice d'un tel acte, nous ne pouvons qu'exprimer notre désaccord, notre colère et agir avec fermeté. C'est la raison de cette journée d'action.

**Les moyens mis à disposition par les pouvoirs publics ne doivent pas être à l'origine des dégradations des conditions de travail et de prise en charge des patients.**

Nous en appelons à la responsabilité des pouvoirs publics dans la protection des conditions de travail, qui passent le plus souvent par l'attribution des subventions, le contrôle du bon usage des deniers publics et pour que les moyens mis à disposi-

tion ne soient pas à l'origine des dégradations des conditions de travail et de prise en charge des patients.

### A Genève aussi!

Un management peu respectueux des droits des salariées et salariés existe aussi à Genève! Si à Neuchâtel 22 grévistes ont été licenciés, à Genève, le personnel est lui aussi mis sous pression. Au début de l'année, sans aucune consultation et avec un délai de moins d'une semaine, le personnel a été prié de signer de nouvelles conditions de travail. Genolier GSMN a imposé l'introduction d'un 13<sup>e</sup> salaire ... mais en diminuant d'autant les salaires mensuels! Pour un salaire mensuel de 4000 francs, c'est ainsi près de 300 francs qui manqueront chaque mois pour payer les factures.

D'où le choix de notre présence le 7 février 2013 en solidarité avec le personnel de cette clinique médico-chirurgicale.

Communauté genevoise  
d'action syndicale



*Les conditions de travail et de salaire dans la Santé ne sauraient être différentes, qui plus est lorsque l'Etat subventionne des institutions de droit privé. Que le Groupe Genolier, GSMN, se le mette dans le crâne!*

Photo: Demir Sonmez

Fribourg

SYNA-JEUNESSE – Rte du Petit-Moncor 1a – CP 11 – 1752 Villars-sur-Glâne 2  
 Tél. 026 409 78 20, courriel: giuseppe.dimauro@syna.ch



## Motoneige

**Sur les pistes enneigées de Samoëns (France)  
 samedi 2 et dimanche 3 mars 2013**

**Hello les Jeunes!** Notre comité vous propose à nouveau de la motoneige, sur les pistes enneigées et éclairées de Samoëns (France) pour des sensations fortes garanties. Plus de détails vous parviendront dès votre inscription.

**Attention! N'attendez-plus! Il reste quatre places.**

### Quelques infos

Départ le samedi 2 mars à 10h30 depuis le Parking du restaurant Le Lavapesson à Granges-Paccot (en face de Conforama). Le transport à Samoëns se fera en minibus. (NB: prévoir des habits de rechange chauds).

### Conditions de participation

Avoir 18 ans et le permis de conduire (scooter, moto ou auto).

Le coût total de cette sortie nous revient à Fr. 380.– par personne.

### Votre participation

Fr. 180.– pour les apprentis-es / étudiants-tes,

Fr. 200.– pour les jeunes au chômage,

Fr. 250.– pour les adultes.

**Inclus dans le prix:** transport, motoneige, repas du samedi soir (fondue bourguignonne), nuit à l'hôtel, petit déjeuner et repas du dimanche à midi. **Attention! Pour le samedi à midi prévoir un pique-nique.**

**L'encaissement se fera avant le départ. Pour vous inscrire, veuillez, svp, nous retourner le coupon réponse ci-dessous jusqu'au 27 février 2013 au plus tard.**

D'avance le comité jeunesse se réjouit de votre sympathique participation à cette belle sortie.

Pour plus d'infos, veuillez contacter le responsable, Giuseppe Di Mauro, au 079 455 94 28.

Retourner à: Syna-Jeunesse, Rte du Petit-Moncor 1a, CP 11, 1752 Villars-sur-Glâne 2

---

### Syna-Jeunesse, Motoneige 2013 à Samoëns (France)

Nom, Prénom: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Nombre de personnes:

Apprenti-e/étudiant-e \_\_\_\_\_ au chômage \_\_\_\_\_ adulte \_\_\_\_\_

Referendum stazioni di servizio

## Diritto di voto ... cercasi!

**Gli stranieri in Svizzera non hanno il diritto di voto e eleggibilità! Di fatto, non possono partecipare attivamente alla vita politico-democratica in Svizzera!**

All'occasione della raccolta delle firme per una Iniziativa o un Referendum, gli stranieri non possono firmare, perché non hanno il diritto di voto\*. Syna assieme ad altre organizzazioni sindacali e la chiesa, hanno impugnato il Referendum «contro la liberalizzazione del lavoro 24 ore su 24 nei negozi e stazioni di servizio» in quanto il Parlamento Federale ha varato il progetto di Legge «Liberalizzazione degli orari di apertura dei negozi situati nelle stazioni di servizio». Syna ha impugnato il Referendum e dice

- nò all'apertura dei negozi 24 ore su 24.
- nò alla giornata lavorativa di 24 ore su 24 per il personale di vendita.
- nò allo smantellamento della tutela dei lavoratori/trici.
- nò al peggioramento delle condizioni di lavoro per il personale di vendita.
- nò al dannoso lavoro notturno e domenicale.

### La difesa dei diritti!

Syna è fermo-convinto che è sbagliato di indebolire l'attuale legislazione sul lavoro notturno e domenicale. Non ha nemmeno senso l'apertura incondizionata dei negozi 24 ore su 24. Il lavoro domenicale mette a repentaglio la salute e la vita delle lavoratrici e dei lavoratori. La domenica va difesa e tutelata a favore della famiglia! Non ci sono presupposti alla creazione di nuovi posti di lavoro o a un'aumento della cifra d'affari.

Tutto sommato non gioverebbe a nessuno! Solo una minoranza avrebbe un trattamento speciale. In qualità di Segretario Centrale del Syna partecipo di persona alla raccolta delle firme. Purtroppo per l'ennesima volta devo prendere atto di tutta una serie di fatti-episodi-risposte negativi. La risposta di moltissimi stranieri interpellati è la stessa: avrei firmato ben volentieri, ma non mi è permesso! Come straniero non ho il diritto di voto!



Syna è favorevole al diritto di voto per gli stranieri in Svizzera.

Foto: Olivia Coray

In base ai dati disponibili, sono gli stranieri, la stragrande maggioranza occupati nei settori della vendita, vendita al dettaglio, commercio, i diretti interessati, che purtroppo non possono sostenere il Referendum in atto!

### Ancora lontano il diritto di voto!

Il diritto di voto e di eleggibilità per gli stranieri in Svizzera è stato e, lo sarà anche in futuro, un tema trattato in svariate forme e momenti. Il sindacato Syna salterebbe con soddisfazione, se ciò un giorno fosse possibile. Nel sindacato, mi riferisco al Syna, gli associati stranieri, donne e uomini, senza distinzione, sono alla pari dei nostri colleghi e colleghe svizzeri. Tutti i diritti e i doveri sono ancorati negli statuti e regolamenti. Di fatto ogni straniero può accedere e ricoprire ogni posto e funzione nel Syna come previsti dagli statuti e regolamenti. Con il sindacato, molte idee e proposte della classe lavoratrice straniera, hanno trovato accoglimento e poi sono state trasformate in diritti sanciti in diversi Contratti Collettivi di Lavoro.

Questa opportunità purtroppo non è possibile nel contesto elvetico\*, dove si nasce, abitiamo, lavoriamo, paghiamo le nostre tasse e ci inseriamo in quasi tutti i livelli e strutture nella vita socio-culturale-ricreativa!

Syna si auspica, che con il nostro supporto, attraverso il Referendum, che la Legge non peggiora! Syna invita tutti coloro che possono esprimere il diritto di voto, a farlo e, a sostenere il Referendum.

\* Eccezione in qualche Cantone o comune o qualche consiglio parrocchiale.

**Nicola Tamburrino,**  
Segretario Centrale

### I soci iscrivono nuovi soci!

**Syna è impegnato per una qualità della vita nel mondo del lavoro!**

**Segnalaci un nuovo socio e ti regaliamo Fr. 100.-.**

**Iscrizioni via [www.syna.ch](http://www.syna.ch) oppure 0848 848 868.**



**Insieme siamo forti!**

Integración

# Contra los mecanismos

**En realidad, estarían ocupadas hasta las últimas plazas. Solo por desgracia, la epidemia de gripe ha golpeado de lleno, y por lo tanto de vez en cuando dio ocasionalmente todavía unas cuantas plazas de la conferencia muy popular «contra los mecanismos de integración» de la organización feminista de la paz cfd.**

Aproximadamente 100 personas, la mayoría mujeres procedentes de grandes organizaciones no gubernamentales, se reunieron el 25 de enero en el Museo de Historia Natural de Berna para la Conferencia de Política Migratoria.

## Motor de integración alemana

El Dr. Han explicó en un complejo discurso como abrir los esfuerzos de integración en Alemania y mostró cómo contradictorio a estos esfuerzos la forma en que finalmente pasan completamente perdiendo el objetivo. La situación todavía no es tan mala en Suiza enfatizó tanto la posterior ponente Joanna Menet como también personas de la opinión pública que tomaron

parte. Menet habló entre otros de los acuerdos de integración, los cuáles tienen efectos tanto positivos como también negativos, pero donde la violación de la libertad personal es relativamente grande. Pero la integración no puede prescribir. Los ponentes también estuvieron de acuerdo en las cuestiones relacionadas con la integración y la migración en última instancia basados en los modelos culturales occidentales, por lo que no aportaron mucho. La reflectividad de la sociedad en este sentido debe ser cuestionada.

## Nivel de acción

En tres talleres se trató sobre la integración en el mercado laboral, la participación social y política, así como de la protección contra la discriminación. Temas sobre los cuáles se discutió e intercambiaron opiniones. Gianfranco de Gregorio, miembro de la Comisión de Migración de Syna, habló sobre sus experiencias en Neuchâtel. Un grupo de mujeres inmigrantes especificaron su entendimiento sobre la participación. Se necesita la participación política con el fin de sentirse integrados. Por otra parte, había muchas oportunidades para la participación. En los clubes, iglesias, autoridades escolares, o los sindicatos. No existen datos estadísticos sobre cuántos

inmigrantes participan en estos órganos. Se va con este compromiso en última instancia, no sólo a participar, sino también a la creación de redes. Una amplia red entre los países, pero especialmente para los ciudadanos suizos es muy importante y significativa ayuda en la integración. Impresionantemente explicó Gianfranco a continuación, cómo la batalla de la Federación de Neuchâtel de las comunidades inmigrantes (FéNeCi) reciben la participación sociopolítica. Una estrategia importante para el éxito incluye conversaciones de Gianfranco con personas que no son de la misma opinión. En el debate que siguió, una mujer del público animó a sus colegas, a veces sólo para ser desagradable. Varios organismos no tienen reglas sobre si alguien debe ser suizo o inmigrantes, y si no está regulado, no habría ninguna razón para impedir el acceso de un inmigrante a un Gremio.

## Conclusiones alcanzadas

En la ronda final, dirigida por SRF 1 presentadora Christine Hubacher fueron recogidos los principales requisitos. Para el mercado de trabajo, fue presentada la demanda, recurso orientado a alentar a los inmigrantes y la demanda. La dificultad real es la entrada. Sobre todo en relación con la falta de reconocimiento de los títulos extranjeros, principalmente de países terceros. Los procedimientos complejos de reconocimiento absolutos deben simplificarse y ser factibles a los propios inmigrantes. Deben hacerse uniforme las asociaciones de la industria para coordinar la validación de los títulos y diplomas. La discriminación es una realidad para muchos inmigrantes. Lo importante aquí es exigible derecho de acciones estratégicas a la protección de la discriminación. Muchas autoridades tendrían en la suscripción respecto a la discriminación un punto ciego, y sería finalmente revelado en el tiempo.

**Sabine Hunger,**  
Servicio política social



Gianfranco De Gregorio explicó el trabajo de la FéNeCi.

Foto: Termin Kilic

Parifonds

# Cursos de construção

**Há mais de 25 anos em Portugal e mais de 30 anos na Espanha a comissão paritária, entidade profissional e sindicatos realizam cursos de formação profissional para trabalhadores da construção civil nos seu país de origem.**

Os assalariados na Suíça, aproveitam as paragens dos meses de inverno para aprender o ofício básico de construção, que lhes permite depois na Suíça obter melhores condições de trabalho. Uma vez por ano, uma delegação da Comissão Mista, entidade patronal e sindicatos visitam os cursos em Espanha e Portugal. Trata-se acima de tudo de troca de contacto entre as comissões paritárias suíças e os responsáveis dos centros de formação, mas sobretudo de garantia de qualidade, a fim de assegurar uma formação profissional adequada.

## Ambiente difícil

Seja em Espanha ou Portugal, a crise nos dois países foi um grande tema. O boom económico, os dois países caiu em 2008, drasticamente. Isso se refletiu no fato de que, especialmente em Espanha, alguns participantes do curso já estiveram antes na Suíça e regressaram para a Espanha há alguns anos e agora sentem novamente forçados a ir para a Suíça. Em Espanha especialmente, muito surpreendentemente muitos participantes eram já de idade avançada e devido as suas experiências profissionais anteriores conseguiram de novo um posto de trabalho na Suíça.

## Diferentes centros

Durante duas semanas os instrutores dos referidos cursos participaram numa formação em Sursee para melhorar os seus conhecimentos. Implementação no terreno nos dois países é um desafio e assim acontece que as três classes são implementadas de forma diferente nos três centros. Os elementos de base são de todo claro, contudo, o modo de aprendizagem, com base, por exemplo, na falta de espaço, cria a diferença. Perto da cidade do Porto em CICCOPN é o maior centro de formação. Este centro de formação diária cerca de



A delegação suíça e portuguesa com os formandos no Centro de Formação no Porto.

Foto: Rogério Sampaio

1000 pessoas. O curso da comissão conjunta com 37 pessoas é tão modesto. No entanto, a importância da formação é absolutamente indiscutível. Seja por parte dos responsáveis portugueses ou dos gestores de fundos Parifond. Ficou acordado a vinda dos instrutores de 9 a 13 de Setembro para aperfeiçoamento profissional e das delegações portuguesas e espanholas estão agendadas para 12 de Setembro.

## Cursos com potencial de melhoria

A cooperação de longa data mostra isso claramente. Os cursos são um grande su-

cesso. No entanto, mesmo as coisas boas podem ser melhoradas. Dos parceiros no sul da Europa mais uma vez a importância da língua de trabalho foi mencionada. Os trabalhadores devem ter a oportunidade de maneira fácil de aprender alemão ou francês. Os esforços feitos até agora não foram bastante satisfatórios, deve ser de novo planeada. Um compromisso e uma palavra-chave com que a Comissão mista terá que se ocupar no futuro.

**Sabine Hunger,**  
Serviço política social empresarial

## O Contrato Nacional de Trabalho (CNT) para a indústria da construção suíça regula:

### Condições de trabalho

- salários
- subsídios complementares
- horas e horário de trabalho
- contribuições sociais
- protecção da saúde e segurança no trabalho

### Disposições gerais

- âmbito aplicação (nacional)
- validade da CMN
- relação entre as partes contratantes

### Outras disposições

As comissões paritárias controlam a aplicação do CNT

### As mudanças mais importantes – no novo CNT 2012–2015

**Os salários completos para a doença:**  
90 por cento do salário à partir do

2 dia, o que corresponde ao salário integral (porque não têm descontos para a segurança social).

**Prazo de pré-aviso em caso de despedimento:** Após 55 anos, o tempo de despedimento será de 4 meses entre o 2 e o 9 ano de serviço, à partir do 10 ano será de 6 meses.

**Melhor protecção contra o despedimento de representantes sindicais:** Parifond passa para 0,55 em vez de 0,70.

É proibido a demissão por exercer atividades sindicais. Comissões paritárias pode impor sanções.

**Além disso:** O Parlamento suíço aprovou a responsabilidade solidária.

# Cours 2013



## Le stress? Je gère!

**Jeudi au vendredi, 25 et 26 avril 2013, de 9h00 à 17h00**

**Lieu: Centre de formation Le Léman, Ch. de la Fontaine 2, 1805 Jongny, tél. 021 923 03 03**

**Contenu:** Nous sommes nombreux à être exposés au stress tant dans la vie professionnelle que privée. Il en résulte des tensions souvent mal contrôlées, qui affectent la santé physique et morale et constituent un gaspillage d'énergie. Pour vivre d'une façon sereine et détendue au milieu des sollicitations, il est alors essentiel d'apprendre à se relaxer. La relaxation musculaire progressive est une méthode de détente, simple et efficace, qui a fait ses preuves et qui aide à trouver un bon équilibre.

**Objectifs:** Prendre conscience de quand et comment le stress me submerge  
Apprendre à appliquer la méthode de relaxation musculaire progressive  
Trouver un meilleur équilibre entre action et détente  
Améliorer ma qualité de vie

**Animation:** Georgette Hunziker, formatrice d'adultes diplômée

**Inscription:** Jusqu'au jeudi 28 mars 2013

**Public cible:** Toute personne intéressée à une meilleure gestion du stress et à un bon équilibre au quotidien

**Frais:** Pour les membres Syna, les cours sont offerts par le syndicat.

## Pour les jeunes de moins de 25 ans

**Ceci est un cours pilote qui aura lieu en même temps en français, allemand et italien**

## Au seuil de la vie professionnelle – ce que je dois savoir

**Samedi 20 avril 2013 de 11h00 au dimanche 21 avril 2013 à 15h00**

**Lieu: OFSPO, Office fédéral du sport à Macolin**

Les jeunes entre 16 et 25 ans sont en permanence confrontés au changement, notamment en ce qui concerne la planification et la réalisation de leur carrière professionnelle. Un séjour linguistique à l'étranger, une formation continue et des expériences professionnelles sont des sujets déterminants, il faut réfléchir à beaucoup de choses avant de se dire: je vais partir faire un stage linguistique à l'étranger; bientôt à l'armée ou au service civil, je fais des petits boulots d'ici là; suivre une formation continue; faire des expériences professionnelles et prendre un premier emploi.

Quelle que soit votre décision, elle ira de pair avec de nombreux changements, et il faut penser à plusieurs choses. Cet atelier parlera de ces modifications et de tout ce à quoi il faut penser: Assurances sociales; Caisse-maladie; Assurances; Armée; Annonce d'arrivée et de départ dans la commune de domicile; Contrat de travail

Le temps d'une journée, j'approfondis mes connaissances linguistiques en allemand et en italien. Je sais de quoi je dois tenir compte et ce que je dois organiser par rapport à mon «seuil»; Je connais les bases et les caractéristiques des différentes assurances (sociales et caisses-maladie); Je sais à qui je peux m'adresser pour obtenir des réponses à d'autres questions dans ces domaines.

**Orateurs:** Une équipe de la commission des jeunes Travail.Suisse

**Inscription:** Jusqu'au mercredi 20 mars 2013

**Public cible:** Tous les membres de Syna de moins de 25 ans souhaitant approfondir leurs connaissances linguistiques (documents disponibles dans toutes les langues, soutien garanti en cas de besoin)

**Frais:** Pour les membres Syna, les cours sont offerts par le syndicat.



### Inscription aux cours:

Le stress? Je gère! Délai d'inscription: 28 mars 2013

Pour les jeunes de moins de 25 ans: Au seuil de la vie professionnelle – ce que je dois savoir:  
Délai d'inscription: 20 mars 2013

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_ Fédération: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_ NP/Lieu: \_\_\_\_\_

Lieu/Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

A envoyer à: **Institut de formation ARC, case postale 5775, 3001 Berne, Tél. 031 370 21 11, Fax 031 370 21 09, mail: arc@syna.ch**





Vide conventionnel dans l'Industrie graphique

## La résistance s'organise

**Lors de la conférence professionnelle du 26 janvier 2013 à Olten, les représentants des travailleurs et travailleuses de l'Industrie graphique ont voté à l'unanimité en faveur des mesures de lutte pour empêcher la péjoration de leurs conditions de travail.**

Le 10 décembre dernier, le Comité central de l'association patronale Viscom décide d'interrompre les négociations en vue du renouvellement de la convention collective de travail (CCT). Par la même occasion, Viscom recommande à ses membres de

mettre en application dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013 les mesures de démantèlement des conditions de travail, combattues bec et ongles par les représentants syndicaux tout au long des négociations. Ainsi, le temps de travail devrait être relevé de 40 à 42 heures hebdomadaires sans compensation salariale (mises à part les imprimeries de journaux). Les suppléments pour le travail de nuit devraient être réduits respectivement de 20 pour cent dans les imprimeries de journaux et 30 pour cent dans les imprimeries labeur. La recommandation d'augmenter quelques catégories de salaires minimaux de 200 francs par mois ne compenserait de loin pas la perte de 500 à 1000 francs par mois que pourrait subir certains collègues de la branche.

### Des mesures de lutte s'imposent!

En réponse à ces provocations, et comme seul moyen efficace pour défendre les acquis obtenus par des décennies de luttes syndicales, les délégués-es à la conférence professionnelle de Syna ont décidé à l'unanimité d'employer des mesures de lutte. Pour rappel: sans CCT valable dès le 1er janvier 2013, la paix de travail n'est plus en vigueur. Afin d'éviter une escalade du conflit dommageable pour tous, Syna réitère sa demande à Viscom de reprendre les négociations dans les plus brefs délais et de signer une nouvelle CCT dans l'intérêt de toute la branche graphique de Suisse.

**Tibor Menyhart, Secrétaire central de l'Industrie graphique**

## Merci, Eric Favre!

**Après 32 ans de services auprès de notre syndicat, Eric Favre entame à 63 ans révolus, une retraite anticipée méritée et certainement souhaitée pour mieux disposer de son temps et apprécier les loisirs.**

Eric commença en février 1981 comme secrétaire-central adjoint à la Fédération chrétienne des travailleurs de la construction, FCTC, auprès de la Centrale romande de Martigny. Dès le début, il manifesta une forte personnalité et une capacité à réunir Suisse romande et Suisse allemande. Son engagement fut également soutenu dans le domaine de l'information: il marqua de son empreinte le journal syndical Actif dont il fut le rédacteur durant de nombreuses années, puis Syna-Magazine où il assumait la même fonction.

Négociateur habile, Eric Favre défendit toujours un partenariat social authentique et correct et contribua à surmonter plus d'un obstacle lors des négociations de CCT. Il soutint avec opiniâtreté et accompagna l'introduction de la retraite anticipée dans la construction dont l'idée avait été émise par l'ancien président de la FCTC,



*Eric Favre, syndicaliste pur-sang et vieux de la vieille de Syna, s'en va à la retraite.*

*Photo: Syna*

Anton Salzmänn. Joli clin d'œil entre les générations: responsable de la FCTC-Jeunesse au début de son activité, Eric fut le coordinateur des retraités et retraitées de Syna durant les quelques années qui ont précédé sa retraite. La santé et la sécurité au travail lui tenaient à cœur. Il s'engagea

tant sur le plan interne que sur le plan suisse, plus particulièrement comme membre de la Commission fédérale pour la coordination de la sécurité au travail, CFST. Eric s'engagea sans relâche pour la création de Syna, premier syndicat interprofessionnel de Suisse. Pendant des décennies, il fut membre de la direction et vice-président de la FCTC puis de Syna, de même que de la CSC, Confédération des Syndicats Chrétiens. Il possède une vertu qui est indispensable pour l'activité syndicale: le feu sacré qui se manifestait lors de ses vibrantes interventions. Pour lui, l'éthique sociale chrétienne et l'homme et non l'économie au centre, sont des réalités vécues.

Merci Eric, pour ton inlassable engagement! Nous te souhaitons beaucoup de joies et une bonne santé. Je me réjouis déjà de partager avec toi un «verre de l'amitié». A ta santé!

**Kurt Regotz, Président**

Acheter à l'étranger

## Tout n'est pas si égal

**Depuis la période précédent le dernier Noël, le débat sur les achats à l'étranger est animé. Devons-nous acheter local où pouvons-nous acheter à l'étranger? Certains secteurs économiques le font, d'autres pas. On ne cesse de répéter aux travailleuses et travailleurs qu'il est faux de faire ses achats à l'étranger car ainsi ils détruisent des places de travail en Suisse.**

Les achats à l'étranger peuvent certainement avoir des répercussions sur les emplois en Suisse mais cela devrait être une fois exactement analysé. Si nous considérons les revenus et le développement des salaires des familles, on peut et on doit comprendre ces achats frontaliers. Depuis des années, on prêche que le trafic libre entre les frontières, l'économie libre du marché et la globalisation contribuent à l'essor de notre économie. Des importations de toute sorte sont d'usage car les marchandises sont justement meilleur marché. Cela va même si loin que les nouvelles fenêtres du palais fédéral sont achetées en Tchéquie. La livraison sera effectuée par une entreprise suisse, mais je ne serais pas étonné que le montage soit réalisé par du personnel détaché de Tchéquie; ce que je ne soutiens absolument pas!

### Salaires à sens unique?

Mais le marché libre fonctionne dans une seule direction, comme dans un sens unique sur lequel tous ne peuvent s'engager. Les bénéfices des entreprises augmentent d'année en année et les salaires des dirigeants explosent si bien que nous voterons prochainement sur l'initiative contre les rémunérations abusives.

Qu'en est-il des revenus des travailleuses et travailleurs? De nos jours la norme est que papa et maman doivent travailler. Si un salaire suffisait il y a quelques décennies pour entretenir la famille, aujourd'hui c'est une utopie. Aujourd'hui, deux salaires sont nécessaires pour nourrir sa famille et se permettre quelques vacances. Les gar-



*Les entreprises achètent ou produisent à l'étranger et les travailleurs et travailleuses ne pourraient pas faire leurs achats hebdomadaires de l'autre côté de la frontière?* Photo: Fotolia

deries de jour pour enfants consomment une partie du salaire. Les augmentations de salaires sont nécessaires, mais malheureusement sont inexistantes ou chiches. Malgré une économie florissante, de gros volumes de commandes dans la construction et des milliards de bénéfice dans l'industrie pharmaceutique, les augmentations salariales décentes ont été inexistantes. Dans de nombreuses branches, les augmentations 2013 ont été refusées. Au cours des négociations des conventions collectives de travail, on a invoqué le renchérissement négatif pour refuser des améliorations salariales. L'économie et les employeurs ne se préoccupent guère du fait que les coûts réels des familles ne stagnent pas car ils ne sont pas eux-mêmes touchés. Une politicienne PDC zurichoise proposa même que la TVA ne puisse être récupérée par les Suisses achetant à l'étranger.

Elle fut ainsi présentée comme démarche auprès du ministère allemand des finances. Cette attitude est tellement inouïe qu'elle ne mérite aucun commentaire supplémentaire.

### Utilité du baromètre des prix

C'est ainsi normal que les travailleuses et travailleurs découvrent le marché libre, la liberté transfrontalière et la globalisation et comprennent enfin les avantages qu'ils

apportent. Lorsque le baromètre des prix de la protection des consommateurs [www.barometredesprix.ch](http://www.barometredesprix.ch) démontre que les produits alimentaires de la Coop et de la Migros sont 46 pour cent plus chers que derrière la frontière, les achats à l'étranger deviennent légitimes. Dans ce contexte, nous ne sommes pas étonnés que l'Usam, Union suisse des arts et métiers, tire maintenant à boulets rouges contre l'instrument qu'elle a cofinancé pour deux ans avec la Confédération. C'est un motif suffisant pour Syna d'indiquer dès aujourd'hui que le maintien du baromètre des prix est indispensable si les travailleurs et travailleuses ne sont plus pris en considération lors du partage des revenus.

### Et pour la bonne bouche!

Je riais en fin octobre de l'année passée lors de ma dernière virée en moto pendant que je dégustais un Red Bull sur la place de parc d'Aldi. Un employeur suisse me tapa sur l'épaule pour me dire bonjour. Et que pensez-vous qu'il faisait là? Il n'était certainement pas là pour acheter des produits au-delà de la frontière...?

Non, cela ce sont les autres qui le font, et des gens comme moi qui s'accordent une pause Red Bull.

**Werner Rindlisbacher,  
Chef du secteur Artisanat**

Une Suisse sans syndicats

# Un développement tout sauf durable

**Imaginons un 10 février dans un univers parallèle. A la une de «La Liberté», le quotidien de ma ville et de mon canton, Fribourg, un titre extrêmement fort: «Retour aux 52 heures. La droite et les milieux patronaux se réjouissent de la décision: finalement, la productivité va pouvoir augmenter.»**

Ce qu'ils ne disent pas, c'est que c'est également un retour en arrière ... de soixante ans. Le même jour, la première radio alémanique annonce: «Avec l'expiration de la CCT dans la branche du ..., c'est une page d'histoire qui se tourne, car désormais il n'y a plus aucune CCT en vigueur dans notre pays.» Les représentants patronaux commentent: «Nous saluons le retour d'un régime véritablement libéral de contrats individuels.» Enfin, la télévision tessinoise revient sur la vague de grèves qui a frappé le Tessin dans plusieurs branches sans aucune issue en vue: il n'y a aucune forme de dialogue entre employeurs et personnel. Une femme interrogée dans la rue commente: les syndicats nous manquent!

## Le syndicat: un acteur essentiel du développement durable

Retour à la réalité. Au 10 février 2013, mais dans un monde où les syndicats sont encore présents et se battent chaque jour à travers les femmes et les hommes qui les composent pour des conditions de travail dignes, une qualité de vie satisfaisante et épanouie, des salaires décents. Cet univers parallèle sans syndicats est tout sauf désirable, et sans nous le partenariat social n'existerait tout simplement pas.

Le développement durable, thème central pour Syna, propose une synthèse entre trois éléments, à savoir la société, l'environnement et l'économie, et ce pour permettre «un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins».\* Nous syndicat, nous nous inscrivons parfaitement dans cette logique. Un syndicat ne vit pas dans le passé, mais est bel et bien orienté vers l'avenir. Ce raisonnement sur-

prend plus d'un patron pour qui l'essentiel se situe dans le court ou moyen terme. Comme syndicat, nous savons d'où nous viennent les bonnes conditions de travail: elles sont le fruit d'un engagement sans relâche et déterminé. Nous avons toujours défendu la travailleuse et le travailleur comme personne sous toutes ses facettes, convaincus qu'une vie meilleure conduirait à des bénéfices pour elle ou lui-même, mais également pour la société dans laquelle il ou elle évolue. Face à une méfiance vis-à-vis du bien-fondé de notre démarche, force est de constater que le temps nous a donné raison, et ce partenariat social que nous avons contribué à bâtir a tenu jusqu'à aujourd'hui.

## Le retour en arrière prôné par certains: le contraire du développement durable

Cet équilibre subtil entre société, économie et environnement, nous y participons chaque jour. Certes, les deux premiers éléments semblent plus «naturels» aux yeux du syndicat, mais de plus en plus nous sommes confrontés à des réflexions ayant trait aux ressources naturelles et à notre consommation: ce troisième domaine,

l'environnement, touche directement le monde du travail. Dans cette construction permanente – penser que l'édifice est construit une fois pour toutes est la plus grande des erreurs! – le syndicat n'est qu'un seul des nombreux acteurs. Notre instrument de travail principal, à savoir les conventions collectives de travail, fonctionne selon la logique durable: elles doivent être entretenues, suivies, développées, discutées et surtout tournées vers l'avenir en maintenant toujours l'équilibre. Pour nous, il est inacceptable de revenir en arrière sur des points qui nous semblent de bon sens (notamment le temps et les horaires de travail). Et il n'y a rien de durable non plus à créer les conditions de vide conventionnel. En 2013 et encore pour longtemps, Syna veillera à contribuer durablement à la construction d'une Suisse plus juste.

*\*Selon la définition du rapport de la Commission Brundtland (1987), première définition du «développement durable».*

**Diego Frieden,**  
Secrétaire central de l'Industrie



*Syna s'engage quotidiennement pour réaliser l'équilibre dans le monde du travail et pour une Suisse plus juste.*  
Photo: Fotolia

Un apprentissage plus sûr

# Un accident est vite arrivé

**En janvier, nous vous avons informé sur la campagne de la Suva pour un apprentissage plus sûr. Un accident est si vite arrivé. Nous vous racontons les expériences d'un collaborateur et d'une collaboratrice de Syna, Nicolas Marrer et Sabine Hunger.**

De 2010 à 2012, notre apprenti employé de commerce Nicolas suivit l'apprentissage de maçon. Sabine dirige le domaine de la politique sociétale et a accompli un apprentissage de paysanne de 1999 à 2002. Certes il y a longtemps, mais les deux ont vécu la même problématique. Est-ce que cela signifie qu'entre la période d'apprentissage de Sabine et Nicolas, rien n'a été entrepris en matière de prévention des accidents? Non: les mesures de protection et les habits de sécurité sont meilleurs, des contrôles et des campagnes de sensibilisation sont organisés. Mais les événements vécus par Sabine et Nicolas démontrent que ce ne sont pas toujours les dangers apparents qui provoquent les accidents des jeunes en apprentissage.

## Chantiers potentiellement dangereux

Nicolas fut formé dans une grande entreprise de bâtiment et génie civil et de gestion immobilière. Les directives de la Suva

étaient clairement publiées et énoncées. L'application des directives de sécurité était contrôlée par des inspections annoncées ou à l'improviste. Mais, souvent à cause de délais à honorer, toutes les prescriptions de sécurité n'étaient pas respectées et considérées fréquemment comme inutiles. C'est ainsi que Nicolas tomba d'une échelle. Un vendredi après-midi, en fin de journée, il mettait de l'ordre sur le chantier. Comme il entendait déjà l'appel du week-end, il portait deux machines en descendant d'une échelle. Tout à coup, il perdit l'équilibre. Il voulut s'accrocher à l'échelle mais celle-ci était trop éloignée. Il atterrit dans une benne d'acier et rebondit sur le dos. Il s'en tira avec une semaine d'incapacité de travail.

## Cas mortels à la ferme?

Mais pour Sabine, les conséquences furent plus graves. Elle accomplit son apprentissage dans trois entreprises formatrices qui s'occupaient d'économie laitière ainsi que de cultures maraîchères et fourragères. Des bras ou jambes cassées, des commotions cérébrales n'étaient pas rares. Certes, l'Office de consultation de prévention des accidents dans l'agriculture existait, mais les contrôles n'étaient pas effectués chaque année. La plupart du temps, Sabine partageait l'activité du maître d'apprentissage qui la rendait attentive aux dangers. Les fosses à purin étaient assurées. Mais dans l'agriculture, la pression du temps est souvent forte, mauvais temps, animal blessé. Cela a failli conduire Sabine dans une chaise roulante. Un samedi matin de bonne heure, elle dressa une échelle mais pas suffisamment droite. Lorsque celle-ci glissa, Sabine tomba d'une hauteur de 2 m 50 sur un sol en béton. Au premier abord, cela semblait anodin. Elle poursuivit le travail. Quelques heures plus tard, elle dut cependant se rendre à l'hôpital où on lui fit une radiographie, lui remit des contre-dou-



*Lorsqu'on est pressé, on devient vite imprudent et cela peut mal se terminer! (Photo symbolique)*

Photo: Lars Walter

leurs et la renvoya à la maison. Elle reprit le travail, lorsque sa cheffe, après avoir reçu un appel, la renvoya à l'hôpital. Grâce aux radios, le médecin chef avait détecté deux côtes fracturées. Un faux mouvement et elle aurait pu être paralysée. Conséquences: un corset pendant trois mois, et une incapacité de travail. Grâce à la compréhension de son employeur qui lui confia dès la reprise du travail, des travaux légers, elle put terminer son apprentissage.

**Olivia Coray,**  
Collaboratrice communication  
et campagnes

## Risque d'accidents

*Correction de l'article «Apprentissage plus sûr», publié dans l'édition 1/2013: Au cours des dernières années ce ne sont pas 500 apprentis-es qui ont perdu la vie, mais 31.*

*Selon la Suva, les accidents ont augmenté de 1966 à 2000. Mais le nombre de jeunes en apprentissage a simultanément augmenté, si bien que le risque d'accident global a diminué. Cependant, ce risque demeure depuis 1996 au dessus de la moyenne des accidents professionnels.*